



EN CE MOMENT que « Panneaux massifs bois contrecollés – Neuf » du programme PACTE Une cité des métiers d'art et du design à Sèvres et !

**CNC TIMBER-EVOLUTION DAYS
BUILD THE FUTURE!***
12-13 OCTOBRE - SINALUNGA (SI) - Italie

***Portes Ouvertes dédiées à la charpente et à la construction bois - Ensemble, construisons le futur!**



Accueil » Actualités » Les élus votent pour le bois



Les élus votent pour le bois

Posté le 27 Nov 2017 à 19:59:51 par : Rédaction Construction Bois

Après avoir dévoilé le 12 septembre dernier les lauréats du concours national Immeubles à vivre en bois, l'Adivbois a profité du salon des maires pour inviter, le 23 novembre, des représentants de villes et territoires à échanger sur les perspectives d'une nouvelle urbanité lors de la conférence « Les immeubles bois au cœur de la ville durable : Immeubles à Vivre Bois, Eco-quartiers, Eco-cités ». Cette table ronde animée par Jean-Marc Gremmel, président de la Commission Projets et Territoires Adivbois et directeur général du Toit Vosgien, a réuni autour de Frank Mathis, président d'Adivbois, quatre élus : Jean-Marie Beutel, maire d'Ostwald et vice-président de l'Eurométropole de Strasbourg, Jérôme Coumet, maire du 13e arrondissement de Paris, Daniel Dimicoli, vice-président d'Angers Loire Métropole et André Rossinot, président de la Métropole du Grand Nancy. Tous favorables à la construction bois, les intervenants de la conférence ont évoqué différents projets en cours ou à venir ainsi que l'intérêt que représente ce mode constructif. Ainsi, Jérôme Coumet a rappelé que la

légèreté du matériau permet de réaliser des constructions sur dalle, des aménagements au-dessus des voies ferrées ou encore des surélévations d'immeubles existants. André Rossinot a constaté qu'en matière de construction et d'aménagement, le bois revient sur le devant de la scène et pas seulement comme habillage, et a souligné que Nancy a fait appel à de grands architectes spécialistes du bois, tels que Jean-Marie Duthileul et Alexandre Chemetov. Pour Daniel Dimicoli, l'enjeu aujourd'hui n'est pas seulement l'augmentation du parc social qui représente 37 % à Angers, mais aussi celui d'adapter les logements au vieillissement de la population, d'améliorer leurs performances énergétiques et acoustiques. C'est le cas dans le quartier de Belle Beille en rénovation urbaine avec deux projets démonstrateurs lauréats du concours national Adivbois : Les Bois d'Angers et L'Etang d'Art. Jean-Marie Beutel a rappelé le rôle pionnier de la filière bois en Alsace en matière de construction bois et a évoqué le projet du concours Adivbois : un immeuble de 10 étages qui 'élèvera au cœur de l'écoquartier Les rives du Bohrie, situé en zone PPRI. «Le bois, c'est l'avenir de la ville durable et le passif est l'avenir de la transition énergétique », a déclaré Jean-Marc Gremmel en conclusion des débats.

Photo : Adivbois



« *Article précédent*
Projet de loi Confiance : dérogations aux règles de construction et simplification des normes

Article suivant
Qualibat va simplifier l'accès et le renouvellement du label RGE

RECHERCHER

Rechercher...

Sour

PUBLICITÉ

GAMME
DE
SIGN

Chromatique Luminouse
Personnalisée Finition

IMERYS
Toiture

Tout commence par un autre regard

PUBL-INFO



Développez votre business : valorisez votre expertise en rénovation - Schneider Electric

ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER

- Hebdomadaire
- Construction bois